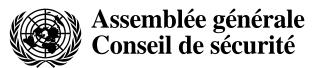
A/62/936-S/2008/562 **Nations Unies**



Distr. générale 19 août 2008 Français Original: anglais

Assemblée générale Soixante-deuxième session Point 16 de l'ordre du jour Conflits prolongés dans la région du groupe GUAM et leurs incidences sur la paix, la sécurité et le développement

Conseil de sécurité Soixante-troisième année

Lettres identiques datées du 16 août 2008, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des déclarations du Département de la presse et de l'information du Ministère géorgien des affaires étrangères concernant les actes de nettoyage ethnique commis en Géorgie, le déplacement de la frontière administrative de la République autonome d'Abkhazie, des informations inexactes relatives à une attaque des forces armées géorgiennes contre les « forces de maintien de la paix » russes et les informations concernant l'attaque à l'explosif par l'armée d'occupation russe d'un pont ferroviaire situé à Kaspi (voir annexe, pièces jointes 1 à 4).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale au titre du point 16 de l'ordre du jour, « Conflits prolongés dans la région du groupe GUAM et leurs incidences sur la paix, la sécurité et le développement », et du Conseil de sécurité.

> L'Ambassadeur, Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Irakli Alasania

Annexe aux lettres identiques datées du 16 août 2008 adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Pièce jointe 1 Déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères

Nouvelle opération de nettoyage ethnique contre des Géorgiens

D'après un communiqué du Ministère russe des situations d'urgence daté du 16 août 2008, des subdivisions de ce ministère ont commencé à évacuer vers Gori les personnes d'origine géorgienne de la région de Tskhinvali.

Nous assistons à une nouvelle opération de nettoyage ethnique visant les Géorgiens menée sous un régime d'occupation militaire par la Fédération de Russie, cette fois-ci avec la participation de l'administration russe.

Nous attirons l'attention de la communauté internationale sur le fait que, depuis peu, les déclarations des autorités russes évoquent de plus en plus souvent la nécessité de tenir compte de la volonté de la population de la région. Il semble que c'est en procédant à des opérations de nettoyage ethnique visant les Géorgiens que Moscou pense atteindre un tel résultat.

Tbilissi, 16 août 2008

08-46614

Pièce jointe 2 Déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères

La frontière administrative de la République autonome d'Abkhazie est déplacée

Le 16 août 2008, à environ 16 heures (heure locale), des bandes armées appartenant au régime séparatiste abkhaze accompagnées d'unités de l'armée d'active russe ont déplacé la frontière administrative de la République autonome d'Abkhazie, la rapprochant du fleuve Enguri. Depuis, les villages de la région de Zougdidi, Ganmukhuri et Khurcha sont occupés par l'armée russe et des bandes armées du régime séparatiste abkhaze. Le gouvernement séparatiste abkhaze y a mis en place une administration temporaire.

Selon des informations fiables, les actes criminels se sont rapidement multipliés dans les villages géorgiens riverains de l'Enguri. Des violences physiques et des pillages ont été commis. Des bandes armées abkhazes accompagnées de soldats russes dévalisent les habitants et font passer clandestinement les biens volés sur l'autre rive de l'Enguri.

En outre, la Fédération de Russie continue de bombarder les territoires géorgiens en utilisant une arme incendiaire interdite par la Convention internationale. Aujourd'hui, à environ 19 heures (heure locale), des hélicoptères militaires russes ont bombardé des terres boisées aux environs de la ville de Surami, ce qui a provoqué de nouveaux incendies.

En raison de la situation extrêmement difficile provoquée par l'occupation directe et ouvertement déclarée de la Géorgie par la Fédération de Russie, le Ministère géorgien des affaires étrangères demande aux pays amis et à la communauté internationale de fournir d'urgence une aide en vue de l'extinction des foyers d'incendie allumés dans toute la Géorgie et, une nouvelle fois, condamne on ne peut plus fermement l'agression russe contre l'État souverain de Géorgie.

Tbilissi, 16 août 2008

08-46614

Pièce jointe 3 Déclaration du Ministère des affaires étrangères

Aujourd'hui, les services d'information russes ont diffusé une information selon laquelle les forces armées géorgiennes auraient attaqué les prétendues forces de maintien de la paix russes dans la zone de conflit de l'Abkhazie et que des opérations militaires de grande ampleur s'y poursuivraient.

Le Ministère géorgien des affaires étrangères déclare, en assumant l'entière responsabilité de ce qu'il affirme, que cette information s'inscrit dans le cadre de l'opération de désinformation que mène actuellement la partie russe en prévision d'une nouvelle escalade et pour justifier l'agression russe.

Tbilissi, 16 août 2008

4 08-46614

Pièce jointe 4 Déclaration du Ministère des affaires étrangères

L'armée d'occupation russe fait exploser un pont ferroviaire à Kaspi

Images vidéo

Les autorités russes tentent à nouveau de duper la communauté internationale.

Le 16 août 2008, ainsi qu'il est indiqué dans la précédente déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères, les troupes de l'armée d'occupation russe ont à nouveau commis un acte de subversion terroriste en minant et en faisant sauter le segment Metekhi-Grakali du pont ferroviaire dans le district de Kaspi, coupant ainsi toute liaison ferroviaire entre l'est et l'ouest de la Géorgie.

Le chef d'état-major adjoint de l'armée russe, Anatoly Nogovitsyn, a nié cette information et, en assumant l'entière responsabilité de sa déclaration, a assuré que rien de tel ne s'était produit. Pour ce qui est de cette déclaration, toutes les organisations et personnes intéressées peuvent consulter la page Web suivante : (http://www.youtube.com/watch?v=1Dqurwp09Kc, http://www.youtube.com/watch?v=BK3xVgrMfbg), où sont présentées des images vidéo du pont détruit.

Nous sommes persuadés que la communauté internationale appréciera comme il convient la fiabilité des « données » diffusées par les autorités russes au sujet des événements qui se produisent sur tout le territoire de la Géorgie, tant dans la zone de conflit que dans le reste du pays.

Tbilissi, 16 août 2008

08-46614